

REPUBLIQUE FRANCAISE  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE LARDIER VALENCA  
DEPARTEMENT des HAUTES-ALPES

PREF 05  
03012014

SEANCE du 23.12.2013  
N° 2013.71

Nombre de Conseillers :  
En exercice: 11 votants: 6

L'an deux mil treize et le 23 décembre 2013 à 14 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 16 décembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

**Présents** : Rémi COSTORIER, Pierre POUILLARD, Gérard MEYSSONNIER, Jean-Claude FAURE, Noëlle STEFANI, Danielle BLANC

**Absents excusés** : Roger MARTIN, René COQ, Joël ROBERT, Laurent ALLAUD, Raymond PARA.

**Secrétaire de séance** : Noëlle STEFANI

**Objet : Décision modificative année 2013**

Le maire expose à l'Assemblée que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2013 ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires suivants :

Désignation des articles		Crédits à voter	
N°	Intitulé	Recettes	Dépenses
73923	Reversements sur FNGIR		+ 2277
73111	Taxes foncières	- 2277	

Le Maire invite le Conseil à voter les crédits ci-dessus.

Le Conseil après en avoir délibéré, vote à l'unanimité des présents cette décision modificative.

Le Maire

Rémi COSTORIER

